« Prospection et Négociation Foncière »

Programme détaillé

- 1. Les évolutions à prendre en compte pour maîtriser avec efficacité la prospection et la négociation foncière
- 2. Les 7 facteurs d'efficacité du responsable foncier
- 3. Les techniques de prospection et de prise de rendez-vous par téléphone
- 4. Les différentes approches de la méthode de négociation foncière
- 5. Le déroulement des 12 principales étapes
- 6. Etude de cas

Les modalités de participation

- **✓ DUREE : 14 heures**
- ✓ PRESENTIEL : 2 session de 7h
- ✓ DISTANCIEL: 4 session de 3h30
- **✓** DATES : nous consulter
- ✓ DELAIS : accès à la formation après proposition, 2 mois maximum
- ✓ INDICATEUR DE RESULTAT : Satisfaction client 2023 : 98% Taux d'abandon : 0%
- √ HORAIRES:
 9h00-12h30 ou 13h30-17h

Multiscore TGS est inscrit dans le catalogue de référencement des organismes financeursde la formation (Le Datadock)et certifié Qualiopi

Si l'une de ces bonnes raisons vous

concerne... (Objectifs de la formation)

- Développer l'efficacité commerciale des responsables fonciers.
- Améliorer la prospection
- Négocier des fonciers au juste prix.
- Faire la différence avec la concurrence.
- Capitaliser les expériences.
- En entreprise : harmoniser les comportements et modes de présentation.

...inscrivez-vous dès maintenant!

Les participants (Public visé et prérequis)

- Les responsables fonciers qui veulent développer leur efficacité.
- Les directeurs du développement qui veulent faire le point de leur pratique et transmettre à leurs collaborateurs.
- Toutes personnes concernées par la recherche foncière

Moyen pédagogique

Des exposés de l'animateur Des mises en situation Des échanges et travaux dirigés Des exercices de maitrise des supports commerciaux et marketing de l'entreprise

Moyen d'évaluation

Une évaluation « à chaud » en fin de cycle de formation Un Quizz de validation des acquis

Animation

Un consultant de MULTISCORE spécialisé dans l'activité prospection foncière

Document remis

Formule à Distance

La formation à distance est effectuée via le logiciel ZOOM. L'ouverture d'un compte gratuit permet au participant d'accéder à la formation. Les liens de connexion à la formation sont communiqués au préalable aux participants.

<u>A l'issue de la formation, une attestation</u> de formation* éligible loi Alur vous sera délivrée

Nos formations incluent le quota d'heures concernant la déontologie, fixé par la loi Alur*

*L'obligation de formation continue instaurée par la **loi ALUR**, définie (décret du 18 février 2016, JO du 21/02/2016) un volume de formation obligatoire de 14 heures par an (ou 42 heures sur trois ans)

MULTISCORE TGS 118, avenue du général Michel Bizot 75012 PARIS

Tél: 01 53 46 96 21

e-mail: info@multiscoretgs.fr www.multiscore

N° Organisme : 11754870675

Référents:

Pédagogique, administratif et handicap Philippe Fauré philippe.faure@multiscoretgs.fr

Connection (formations distanciel):
Gino Lazzaro
gino.lazzaro@multiscoretgs.fr